CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E182184** **VALABLE JUSQU'AU** **12/01/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/11/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 78 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT B 518487871

Siret : 518 487 871 00031

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4601571

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 201239238

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 201239238

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : DELTA CHAUFFAGE

48 AVENUE DE LORRAINE
52300 JOINVILLE

Téléphone : 03 25 94 88 88 **Fax :** 03 25 94 88 89

Portable : 06 81 85 12 93

Responsabilité légale :
HUSSET MICKAEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : contact@deltachauffage.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 903 126 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	6	16/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		17/01/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 15:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E182184** **VALABLE JUSQU'AU** **12/01/2027**

ÉDITÉ LE **13/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/11/2009
Forme juridique : SARL
Capital : 78 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT B 518487871

Siret : **518 487 871 00031**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4601571

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 201239238

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 201239238

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : **DELTA CHAUFFAGE**

48 AVENUE DE LORRAINE
52300 JOINVILLE

Téléphone : 03 25 94 88 88 **Fax :** 03 25 94 88 89
Portable : 06 81 85 12 93

Site Internet :
E-mail : contact@deltachauffage.fr

Responsabilité légale :
HUSSET MICKAEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	16/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	16/01/2024
o Poêle ou insert bois	16/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	17/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 15:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.